



**FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX (FCP)
RAPPORT DESCRIPTIF FINAL DU PROGRAMME¹**

PERIODE DU RAPPORT: DU 03/2010 AU 12.2012

<p>Titre du Programme et Référence du Projet</p> <ul style="list-style-type: none">• Titre du Programme: Programme National de Désarmement, de Démobilisation et de Réintégration (PNDDR)• Réf. du Programme : PBF/COM/B-3• Numéro de Référence du Projet: 00074502	<p>Pays, Localité(s), Secteur(s) Prioritaire(s) du Programme / Résultats Stratégiques²</p> <p>Pays/Localité : Union des Comores/ Anjouan</p> <p>Secteur(s) Prioritaire(s) du Programme / Résultats Stratégiques : Sécurité & Stabilité/Ce programme contribue à la sécurité et la stabilité de l'Union des Comores dans un esprit de réconciliation nationale et vise la collecte, le transport, la gestion et ou la destruction de toutes les armes détenues illégalement en possession des ex-FGA ou des civils en toute civilité, efficacité et sécurité.</p>
<p>Organisation(s) Participante(s)</p> <ul style="list-style-type: none">• Organisations qui ont reçu du financement direct du Bureau MPTF dans le cadre du Programme : PNUD	<p>Partenaires de mise en œuvre</p> <ul style="list-style-type: none">• Partenaires nationaux (Gouvernements, secteur privé, ONGs et autres) et autres organisations internationales.• Cabinet du président d'Union chargé de la défense, Cabinet militaire, ENP, UCCIA, SANDUCK, BIT, UNFPA
<p><u>Budget du Programme/Projet (US\$)</u></p> <p>Budget total approuvé tels que reflète sur le document de projet :</p> <p>Contribution du Fonds : 500,000 USD</p> <p>Contribution PNUD : 29,000 USD</p> <p>Contribution Fonds unique : 80,000 USD</p> <p>Contribution Gouvernement en nature : 250,000 USD</p> <p>TOTAL: 859,000 USD</p>	<p><u>Durée du Programme (mois)</u></p> <p>Durée totale: 28 mois</p> <p>Date de démarrage : 13/03/2010</p> <p>Date de clôture actuelle : 30/06/2012</p> <p>Est-ce que l(es) agence (s) a/ont fermé opérationnellement le programme dans son (leur) système? Non <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/></p> <p>Date prévue de clôture financière³:31/12/2012</p>
<p>Évaluation du Programme</p> <p>Évaluation Complétée</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Date: 08/11/2011</p> <p>Rapport d'Évaluation – Attaché</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui</p>	<p>Soumis par:</p> <ul style="list-style-type: none">○ Nom: Anliyat Mze Ahmed○ Titre: Associée au programme○ Organisation Participante (“Lead Agency”): PNUD○ Adresse e-mail:anlia.mzeahmed@undp.org

FORMAT DU RAPPORT DESCRIPTIF FINAL

RÉSUMÉ

L'action du PNDDR a permis la réconciliation nationale entre les ex-FGA, les victimes du conflit et la population en générale, la réintégration dans la vie socio-économique des ex-FGA et des victimes du conflit. En effet, en réglant définitivement les questions liées au statut militaire des ex-FGA, en les appuyant dans leur fixation définitive dans la vie civile, en recouvrant les armes en circulation ou cachées, la sécurité et la stabilité seront renforcées et les risques d'instabilité diminués. Ainsi, les principaux accomplissements de ce programme se résument comme suit ;(i)Sensibilisation des leaders politiques et religieux, des ex-FGA et de la communauté en général sur les enjeux du PNDDR ; (ii)l'identification des ex-FGA, de leurs épouses, et des victimes du conflit ; (iii) la récupération de certaines armes et la (iv); la démobilisation des ex-FGA.

Le présent rapport se focalise entre autres sur les résultats obtenus durant la période du programme, leur impact, son évaluation ainsi que les principales contraintes et leçons tirées au cours de la mise en œuvre du PNDDR.

I. Objectifs

Après la libération de l'île d'Anjouan par l'Armée Nationale de Développement (AND) appuyée par des troupes soudanaises et tanzaniennes le 25 mars 2008, il en reste toujours des armes qui n'ont pas été saisies par l'AND (armée nationale de développement) lors des opérations du débarquement et les questions liées au statut des ex-FGA n'ont toujours pas été encore réglées. Cette situation place les ex-FGA et leurs familles parmi les groupes sociaux à haut risque vue les conditions de précarité de leur vie auxquelles ils sont actuellement confrontés. Cette situation sème la crainte et le doute parmi les autorités et la population en général d'un éventuel retour au conflit, car les ex-FGA sont composés d'ex-militaires et ex-miliciens familiarisés à la manipulation des armes. Eu égard à ce qui précède, les actions de désarmement, de démobilisation et de réintégration dans la vie civile des ex-FGA inscrites dans le PNDDR visent à apporter une solution définitive à cette situation d'insécurité et participer à la concrétisation de la politique d'apaisement et de réconciliation nationale entreprise par le Gouvernement.

Dans cette perspective, le PNDDR a pour objectif général de contribuer à la sécurité et la stabilité de l'Union des Comores dans un esprit de réconciliation nationale. Les objectifs spécifiques du PNDDR sont : 1) le ramassage d'armes des ex-FGA ainsi que de la population civile et/ou des communautés ; 2) la démobilisation formelle et le règlement définitif des questions liées au statut militaire des ex-FGA ; 3) la réintégration des ex-FGA dans la vie civile ; 4) la réparation des victimes des préjudices des ex-FGA et des personnes affectées par l'opération « démocratie aux Comores ».

II. Évaluation des résultats du Programme

i) Rapport descriptif des résultats:

- **Effets réalisés (outcomes):**

- **Réconciliation nationale entre les ex-FGA, les victimes du conflit et la population en générale :**

Le PNDDR a mis en œuvre en partenariat avec le BIT, l'UNFPA et les médias nationaux une campagne de communication et de sensibilisation des leaders politiques et religieux, des ex-FGA et de la communauté en général sur les enjeux du PNDDR. Les ex-FGA informés sur le PNDDR sont préparés à la vie civile et à l'éducation civique à travers la campagne de sensibilisation et pendant les ateliers de

démobilisation. Une cérémonie pour la réconciliation (culture de la paix, non-violence) entre les ex-FGA, les autorités et les victimes est réalisée lors des assises de démobilisation.

- **Réintégration des ex-FGA dans la vie socio-économique :**

L'appui du projet dans la réintégration des ex-FGA dans la vie socio-économique a permis de les sortir du niveau de précarité très élevé dans lequel ils vivaient avant. En effet, dans le cadre de la réintégration, le PNDDR a d'identifié les opportunités de réintégration existantes et crée des opportunités nouvelles de réintégration durable à travers les acteurs socio-économiques. En plus, le PNDDR a permis de renforcer l'employabilité ainsi que la capacité des participants à générer des revenus à travers la formation vocationnelle et en gestion ; et ce, dans l'optique de leur placer dans un emploi stable ou bien les appuyer dans la création de micro et petites entreprises.

- **Résultats / Produits (outputs):**

Dans le cadre du résultat 1 : composante «désarmement» :400 armes détenues par d'ex-FGA, miliciens et civils ont été collectées, transportées, gérées et détruites.

Activités prévues :

- *Mettre en place le sous-comité technique Désarmement et assurer son fonctionnement ;*
- *Réaliser l'enquête préliminaire axée sur la sécurité et la cohésion sociale au niveau des localités ;*
- *Définir les mesures incitatives individuelles et collectives capables d'encourager le désarmement ;*
- *Définir les critères d'éligibilité au programme ;*
- *Former 40 membres des forces de sécurité pour le désarmement et l'application de la loi interdisant le port illégal d'armes ;*
- *Réaliser la collecte, le transport, et la destruction des armes ;*
- *Développer des projets d'intérêt communautaire en faveur des 3 communautés ayant contribué le plus au désarmement*

Sur arrêté ministériel, un comité technique de désarmement/démobilisation a été mis en place afin de donner les orientations et de superviser le processus de désarmement. L'enquête sur la sécurité et la cohésion au niveau des localités n'a pas pu être réalisée, toutefois, elle a été réalisée auprès des ex-FGA. Sur la base du manuel intégré des opérations du DDR élaboré avec l'appui du PNUD RDC, les mesures incitatives individuelles et collectives capables d'encourager le désarmement ainsi que les critères d'éligibilités au programme y sont définis. L'Union des Comores dispose d'une loi qui interdit le port illégal d'armes, ainsi, le PNDDR a formé lors d'un atelier de formation à Anjouan et à Mohéli, des membres des forces de sécurité pour leur permettre d'assurer le désarmement et d'appliquer la loi interdisant le port illégal des armes.

Le PNDDR a mis en œuvre en partenariat avec le BIT, l'UNFPA et les médias nationaux une campagne de communication et de sensibilisation des leaders politiques et religieux, des ex-FGA et de la communauté en général sur les enjeux du PNDDR. Ainsi, 13 armes sont collectées et stockées à la gendarmerie d'Anjouan. Le manque d'expertise au niveau national n'a pas permis de les détruire. Il convient de souligner que le désarmement est une opération volontaire.

Résultat attendu 2 : composante «démobilisation» : 800 ex-FGA sont enregistrés, informés, préparés et formellement démobilisés.

Activité prévues :

- *Mettre en place le sous-comité technique Démobilisation ;*
- *Elaborer la loi d'amnistie et Adopter la loi d'amnistie ;*

- *Identifier et recenser les ex-FGA ainsi que les civils ex-détenteurs illégaux d'armes ;*
- *Informers les ex-FGA et les ex-détenteurs d'armes sur le PNDDR et les préparer à la vie civile et éducation civique (culture de la paix, non-violence) ;*
- *Réaliser l'examen de santé physique et mentale des participants (et assurer le suivi médical nécessaires) ;*
- *Régler de manière individuelle les questions liées au statut militaire pour les ex-FGA concernés*
- *Etablir des attestations de démobilisation pour 800 ex-FGA ;*
- *Réaliser cérémonies pour la réconciliation (culture de la paix, non-violence) entre les ex-FGA et les autorités, les victimes, la société civile et la population en général.*

Lors des interventions du président de la république le 6 juillet et le jour du lancement officiel du projet, il a dit avoir pardonné les ex-FGA. Toutefois le PNDDR a élaboré une loi d'amnistie afin de formaliser les propos du président. La loi n'a pas été validée car le gouvernement a jugé que cela n'était pas nécessaire.

Des communiqués ont été diffusés dans les medias du pays et des tournées organisées par l'équipe du projet ont informé la population que la phase de recensement des Ex-FGA, de leurs épouses, des victimes du conflit et civiles détenteurs d'armes a commencé. Cela a permis d'enregistrer 356 ex-FGA, 368 épouses des ex-FGA, 3 civils détenteurs d'armes et 178 victimes du conflit. Une base de données a été créée pour l'enregistrement des personnes qui se sont manifestées. Il convient de souligner que 62 Ex-FGA ont été tardivement recensés. Ces derniers n'ont pas été pris en compte car le programme touchait à sa fin au moment où ils se sont enregistrés.

Les ex-FGA sont informés sur le PNDDR sont préparés à la vie civile et à l'éducation civique à travers la campagne de sensibilisation et pendant les ateliers de démobilisation. En effet durant la démobilisation qui se faisait en étroite collaboration avec la chancellerie de l'AND et les services de santé militaire, l'examen de santé physique et mentale des bénéficiaires profilés et les questions liées au statut militaire des 236 ex-FGA démobilisés sont réalisés. Un rapport a été transmis aux autorités compétentes pour régler les questions administratives des ex-FGA concernés. 236 attestations de démobilisation sont remis aux concernés. Une cérémonie pour la réconciliation (culture de la paix, non-violence) entre les ex-FGA, les autorités et les victimes est réalisée lors des assises de démobilisation.

Résultat 3 : Composante « réintégration » : Assurer la réintégration durable des ex-FGA démobilisés et l'appui économique aux détenteurs illégaux d'armes parmi la population civile ainsi qu'aux victimes de préjudices causés par les ex-FGA.

Activité prévues :

- *Mettre en place le sous-comité technique réintégration ;*
- *Mettre en place un système d'information, conseil, référence et suivi ;*
- *Signer des accords de partenariat avec l'école technique d'Ouani, l'école de pêche et la Chambre de Commerce ;*
- *Organiser la formation vocationnelle et en gestion ;*
- *Développer des AGR au bénéfice des ex-détenteurs illégaux d'armes et des munitions ;*
- *Développer des AGR au bénéfice des victimes ayant subi des préjudices liés aux actes directes des ex-FGA ;*

Sur arrêté ministériel, un comité technique de réintégration a été mis en place afin de donner les orientations et de superviser toutes le processus de réintégration désarmement. Des réunions de travail ont eu lieu ayant permis de définir les orientations stratégiques de la réintégration. Un système d'information, et de suivi est mis en place par l'équipe de gestion. Des accords de partenariat sont signés avec l'école de pêche et la Chambre de Commerce d'Anjouan qui ont assuré les formations techniques et professionnelles dans des

domaines suivants (agriculture, élevage des bovins, aviculture, construction, menuiserie, pêche choisis par les bénéficiaires. Avec l'appui du VNU chargé de la réintégration, de l'école de pêche et la Chambre de Commerce, chaque bénéficiaire a monté un propre projet individuel qui a été validé par le sous-comité réintégration.

Le PNDDR a remis des kits à 133 ex-FGA suivant la filière choisi par le bénéficiaire, seulement le kit remis ne permettait pas de démarrer leur activité génératrice de revenus. Ainsi un accord a été signé avec une institution de micro-finance (Sanduk Anjouan) pour faciliter l'accès au crédit des 133 ex-FGA qui ont reçu les kits.

Par ailleurs, il convient de noter que le gouvernement a réintégré 55 ex-FGA dans l'AND.

- **Évaluation qualitative:**

L'objectif global du projet n'a pas pu être pratiquement atteint. Ainsi des avancées peuvent être constatées :

- Réconciliation entre les ex-FGA, les victimes du conflit et la population en général ;
- Intégration des ex-FGA dans la vie socio-économique ;
- Etablissement des dossiers administratifs des ex-FGA démobilisés ;
- Développement des activités génératrices de revenus des ex-FGA et des victimes du conflit.

Les activités relatives au lancement officiel du programme, à la sensibilisation de la population, notamment les outils de sensibilisation développés, au recensement des bénéficiaires, à la démobilisation des ex-FGA , l'élaboration du manuel intégré des opérations DDR, ainsi que les reportages médiatiques ont effectivement contribué à la visibilité du projet en ce sens que les autorités politiques, militaires, policières et judiciaires, les préfets, les maires, les organisations de la société civile et la presse s'impliquent davantage dans la mise en œuvre du projet.

ii) Évaluation axé sur les Indicateurs de Performance

	Indicateurs <u>atteints</u> (Cumule sur la période de financement)	Raisons d'éventuel(s) écart(s)	Source de vérification
<p>Résultats / Produit 1.1 Composante «désarmement» :400 armes détenues par d'ex-FGA, miliciens et civils ont été collectées, transportées, gérées et détruites.</p> <p>Indicateur cible:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'armes collectées par les agents de force de sécurité sur nombre estimé d'armes illégalement détenues. • Nombre d'armes collectées et fonctionnelles sur le nombre total d'armes collectées • Nombre d'armes stockées dans les armureries sur le total d'armes fonctionnelles rendues • Nombre d'armes détruites sur le nombre total d'armes non-fonctionnelles • Nombre d'ex-FGA désarmés classés par sexe, âge et grade • Nombre de civils désarmés pendant la collecte des armes classés par sexe, âge et niveau éducationnel • Nombre de communautés ayant rendu des armes pendant la collecte des armes 	<p>-13 armes récupérées par la gendarmerie et stockées dans l'armurerie</p> <p>-0 arme détruit</p> <p>-10 civiles désarmés volontairement</p> <p>-0 communauté n'a rendu d'armes</p>	<p>-Absence de leadership du gouvernement dans le processus du désarmement</p> <p>-Nombre exacte des armes disparues non connu</p> <p>-Nombre exacte d'armes disparus et qui se trouvent sur le territoire national non connu</p> <p>-Manque d'expertise au niveau national n'a pas permis de les détruire</p> <p>-Le contexte national relatif à la détention des armes par des civiles et des ex-FGA ne favorise pas l'approche du désarmement avec l'appui des communautés</p>	<p>Rapport annuel Cabinet du président chargé de la défense</p>

<p>Résultats / Produit 1.2 Composante «démobilisation» : 800 ex-FGA sont enregistrés, informés, préparés et formellement démobilisés</p> <p>Indicateur cible:</p> <ul style="list-style-type: none"> • % des ex-FGA très satisfaits ou satisfaits avec leur passage à la vie civile • % des ex-FGA concernés très satisfaits ou satisfaits avec la clarification et/ou règlement des questions liées au statut militaire 	<p>-356 ex- FGA identifiés -236 ex-FGA démobilisés -Un rapport sur les questions administratives des ex-FGA disponible - 236 attestations de démobilisation sont remis aux concernés.</p>	<p>-Certains ex-FGA ont quitté le pays d'autres se sont enregistrés tardivement et d'autres ne se sont pas manifesté -Le manque de ressources financières n' pas permis de mener une enquête afin de connaitre si effectivement les indicateurs cibles ont été atteints -55 ex-FGA réintégrés dans l'AND</p>	<p>-Rapports AND -Rapport annuel Cabinet du président chargé de la défense</p>
<p>Résultats / Produit 1.3 Composante «réintégration» : Assurer la réintégration durable des ex-FGA démobilisés et l'appui économique aux détenteurs illégaux d'armes parmi la population civile ainsi qu'aux victimes de préjudices causés par les ex-FGA.</p> <p>Indicateur cible:</p> <ul style="list-style-type: none"> • % des ex-FGA très satisfaits ou satisfaits avec leur réintégration socio-économique • % de participants insérés dans le marché de l'emploi (triés selon le cas par ex-FGA, ex-détenteur d'armes ou victimes) • % des participants ayant initié une activité génératrice de revenus triés selon le cas par ex-FGA, ex-détenteur d'armes ou victimes) • % des participants ayant pu améliorer une activité génératrice de revenus déjà initiée avant le début du PNDDR (triés 	<p>-110 ex-FGA sur les 236 démobilisés ont développés et mis en œuvre des activités génératrices de revenus -30% des ex-FGA qui ont mis en œuvre des AGR ont bénéficié d'un micro-crédit -70% des victimes éligibles au programme ont développé et mis en œuvre une AGR -100% des victimes qui ont développé et mis en œuvre une AGR ont bénéficié d'un micro-crédit</p>	<p>-Ressources financières insuffisantes -Le manque de ressources financières n' pas permis de mener une enquête afin de connaitre si effectivement les indicateurs cibles ont été atteints - Certains victimes ne répondent pas aux critères d'éligibilité</p>	<p>-Rapport annuel Cabinet du président chargé de la défense</p>

<p>selon le cas par ex-FGA, ex-détenteur d'armes ou victimes)</p> <ul style="list-style-type: none"> • % de participants capables de gérer leurs activités génératrices de revenus de façon autonome (triés selon le cas par ex-FGA, ex-détenteur d'armes ou victimes) • % des participants capables de rembourser les microcrédits/ • financements (triés selon le cas par ex-FGA, ex-détenteur d'armes ou victimes) 			
--	--	--	--

ii) Évaluation, Meilleures Pratiques et Leçons apprises

La mise en œuvre des activités DDR se basaient sur le manuel opérationnel intégré des opérations DDR validé par les autorités. Ce manuel a décrit de façon détaillée les opérations, l'organisation, les procédures et le déroulement des actions du PNDDR dans l'Union de Comores. Il a pour but de permettre à tous les acteurs ;(i) la compréhension du processus DDR ; (ii) la mise en œuvre standardisée du processus DDR – il doit donc être suivi par tous les intervenants du PNDDR et programmes conjoints et (iii) la transparence dans la prise de décision et mise en œuvre. .

Les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du programme se résument comme suit :

- Manque d'harmonisation des activités de réintégration des 3 projets DDR (APROJEC/BIT, DDR Femme /UNFPA et le PNDDR/PNUD) ce qui a créé des frustrations au sein des bénéficiaires ;
- Le contexte national du désarmement rendait toutes opérations de ramassage des armes impossible
- Insuffisance de l'enveloppe budgétaire allouée au PNDDR ;
- Engagement négligeable des autorités gouvernementales dans le désarmement ;
- Non traitement des dossiers administratifs des ex-FGA démobilisés par le gouvernement.

L'évaluation du programme a ressorti ce qui suit : le projet a été sous-budgétisé pour les résultats escomptés.

iii) Une illustration narrative spécifique

Avant le démarrage du PNDDR, un sentiment de mécontentement et frustration régnait du côté des victimes d'une part et des ex-FGA de l'autre part. En effet, les ex-FGA s'estimaient délaissés par les autorités du fait qu'ils étaient au chômage et que leur droit administratif n'était pas traité. Pour les victimes leur frustration était vis-à-vis des ex-FGA qui leurs avaient fait du tort. Le PNDDR a permis de créer un sentiment d'apaisement, de sécurité ainsi que la réconciliation des ex-FGA et des victimes. A la fin du programme on a pu noter l'entente qui régnait entre ces deux cibles.



Fig 1. De droite à gauche le gouverneur de l'île d'Anjoua, le président de l'Union, le président de l'assemblée et le Représentant résident du PNUD lors du lancement officiel projet à Tsebemhou /Anjouan

Fig 2. De droite à gauche, le directeur de cabinet chargé de la défense, le ministre de la justice et le chef d'Etat-major de l'AND lors du lancement officiel projet à Tsebemhou /Anjouan



Participants lors de l'élaboration du manuel intégré des opérations PNDDR

Dynamique de conflits adressés: Veuillez décrire le problème spécifique ou défi à confronter par le sujet de votre exemple.

Il reste toujours des armes qui n'ont pas été saisies par l'AND lors des opérations du débarquement et les questions liées au statut des ex-FGA n'ont toujours pas été encore réglées. Cette situation place les ex-FGA et leurs familles parmi les groupes sociaux à haut risque vue les conditions de précarité de leur vie auxquelles ils sont actuellement confrontés. Cette situation sème la crainte et le doute parmi les autorités et la population en général d'un éventuel retour au conflit, car les ex-FGA sont composés d'ex-militaires et ex-miliciens familiarisés à la manipulation des armes. Eu égard à ce qui précède, les actions de désarmement, de démobilisation et de réintégration dans la vie civile des ex-FGA inscrites dans le PNDDR visent à apporter une solution définitive à cette situation d'insécurité et participer à la concrétisation de la politique d'apaisement et de réconciliation nationale entreprise par le Gouvernement.

Interventions du projet: Comment le problème ou défis a-t-il été adressé à travers les interventions du programme ? Quel fut le changement attendu ? (soyez aussi précis que possible)

La contribution du projet s'est fait à travers la sensibilisation des leaders politiques et religieux, des ex-FGA et de la communauté en général sur les enjeux du PNDDR, l'amnistie des ex-FGA et leur appui dans l'élaboration, et la mise en œuvre des AGRs.

LISTE DES ABREVIATIONS

AGR	Activité Génératrice de Revenu
AND	Armée Nationale de Développement
DDR	Désarmement, Demobilisation et Réintégration
ENP	Ecole Nationale de Pêche
FGA	Force de la Gendarmerie Anjouanaise
PNDDR	Programme National de Désarmement, Demobilisation et Réintégration
CCIA	Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat

,